

Rapport Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (ASG-QA)

Résultat du projet de dissemination de réseau
AQ

Projet exécuté par
RAFANAQ, EAQAN,
CNAQ

et soutenu par
l'initiative HAQAA2

Table des matières

1. <i>Introduction</i>	2
2. <i>Méthodologie</i>.....	6
<i>Méthodologie de cartographie</i> :.....	6
<i>Présentation des résultats</i>.....	7
Présentation des résultats globaux pour la cartographie.....	7
Présentation des résultats du CAMES	19
Présentation des résultats de l'IUCEA	20
Limites des résultats obtenus	21
<i>Méthodologie de mise en œuvre des activités de dissémination</i>.....	21
<i>3- Analyse des résultats de l'étude cartographique et mise en œuvre des activités de dissémination</i>.....	22

1. Introduction

Suite à l'élaboration des références et lignes directrices africaines pour l'assurance qualité (ASG-QA) dans le cadre de l'Initiative HAQAA, signé en anglais et traduit en français par « Harmonisation de l'Accréditation et de l'Assurance Qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique », soutenue par l'Union européenne dans le contexte du partenariat Afrique-UE, de nombreuses activités ont été menées par le consortium de mise en œuvre de HAQAA et par les parties prenantes, afin de promouvoir et de mettre en œuvre les ASG-QA. Par exemple, des évaluations d'agences d'assurance qualité et des " visites conseils " à des agences émergentes ont été organisées dans certains pays africains pour tester la pertinence des ASG-QA et donner aux structures des pays concernés l'occasion de se positionner par rapport à ces références et lignes directrices. Pour faciliter davantage l'utilisation des ASG-QA, un guide d'utilisation dans les établissements d'enseignement supérieur et les agences d'assurance qualité a été élaboré. Et, en tant que première initiative collective au-delà des frontières linguistiques, une activité de dissémination de trois organisations de différentes régions africaines a été lancée au cours de la dernière année de la deuxième phase de l'initiative HAQAA, afin d'évaluer l'utilisation généralisée des ASG-QA en Afrique.

Ce projet, appelé ci-après "projet de dissémination dans les réseaux d'AQ", a été mis en œuvre par deux réseaux d'Assurance Qualité (AQ) et une agence nationale d'AQ, à savoir le Réseau Africain Francophone des Agences nationales d'Assurance Qualité (RAFANAQ), le Réseau d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur en Afrique de l'Est (EAQAN) et le Conseil National d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur du Mozambique (CNAQ) qui représente la zone lusophone.

- **Le Réseau Africain Francophone des Agences Nationales d'Assurance Qualité (RAFANAQ)** a été créé en 2020 à Dakar, Sénégal, suite à la réunion internationale du projet UNESCO - Shenzhen. C'est un réseau dont la mission est de contribuer à assurer et à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en renforçant le travail des agences nationales d'assurance qualité et d'autres structures ayant des objectifs similaires. Les principaux objectifs du réseau sont entre autres : promouvoir le développement de l'assurance qualité, encourager la collaboration et le partage des bonnes pratiques, et soutenir ses membres. Actuellement, le RAFANAQ compte huit membres titulaires, à savoir des agences nationales d'assurance qualité du Burundi, de la Guinée, du Mali, du Maroc, de Mauritanie, du Niger, de la République démocratique du Congo, du Sénégal et du Togo. Il comprend également des entités ministérielles chargées de l'assurance qualité de différentes agences nationales admises comme membres associés et des entités participant à ses activités. Les membres associés ou participants aux activités du RAFANAQ viennent d'Algérie, du Burkina Faso, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad et de la Tunisie.
- **Le réseau d'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Est (EAQAN, en anglais)** est un réseau de praticiens de l'assurance qualité des États

partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) qui a été officiellement créé en 2012. La vision de l'EAQAN est d'être un réseau internationalement reconnu de praticiens de l'assurance qualité en Afrique de l'Est et sa mission est de promouvoir, renforcer et améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Est par la mise en œuvre d'activités d'assurance qualité. L'histoire de l'EAQAN remonte à 2007 et 2008, lorsque le Conseil interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est (IUCEA, en anglais), l'Office Allemand d'Echanges Universitaires (DAAD, en allemand), la Conférence des recteurs Allemands (HRK, en allemand), les États partenaires d'Afrique de l'Est et les commissions et conseils nationaux ont sélectionné et formé plus de 45 responsables/coordonnateurs d'assurance qualité issus d'universités et de commissions et conseils nationaux.

La formation des coordinateurs de l'assurance qualité faisait partie du processus de renforcement des capacités visant à consolider les systèmes internes d'Assurance Qualité (AQ) dans les universités d'Afrique de l'Est. Les membres de l'EAQAN comprennent les réseaux nationaux d'assurance qualité des universités et des établissements d'enseignement supérieur des États partenaires, les universités et les établissements d'enseignement supérieur membres de l'IUCEA, les commissions et conseils nationaux chargés de veiller à la qualité de l'enseignement supérieur dans les États partenaires et les personnes activement impliquées dans les initiatives d'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans les États partenaires d'Afrique de l'Est. Depuis sa création, l'EAQAN en collaboration avec l'IUCEA, le DAAD, la HRK, HAQAA2, les commissions/conseils nationaux et d'autres partenaires stratégiques clés, a entre autres, organisé 11 forums annuels d'AQ dans les États partenaires et la 10e assemblée générale annuelle de l'EAQAN. Ces forums sont l'occasion pour les membres de l'EAQAN et les experts de l'enseignement supérieur du continent et d'ailleurs de présenter des documents sur les questions clés des systèmes d'assurance qualité, les pratiques et les défis dans la région, de recevoir une formation complémentaire pour renforcer les capacités d'amélioration de l'AQ interne dans leurs établissements d'enseignement et de créer des réseaux avec d'autres praticiens et experts régionaux et internationaux d'AQ dans l'enseignement supérieur.

- **CNAQ, en portugais - Le Conseil National d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur au Mozambique** est un organisme public, créé en 2007 par décret 64/2007 du 31 décembre, en tant qu'organe de mise en œuvre et de supervision du cadre national d'assurance qualité dans le pays, désigné comme le Système national d'évaluation, d'accréditation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur (SINAQES), établi par le décret 63/2007 du 31 décembre. La CNAQ est un organe statutaire supervisé par le ministre de l'Education (de 2007 à 2014). Après les élections générales de 2014, la structure du gouvernement du Mozambique a été modifiée et le CNAQ est désormais sous la supervision du ministre de la Science, de la Technologie et de l'Enseignement supérieur (MCTES). Le CNAQ a été créé avec la vision d'être une institution de référence pour l'évaluation, l'accréditation et l'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans le pays, dans la région et au niveau international. La mission du CNAQ est de promouvoir l'évaluation et l'accréditation des programmes d'études et des établissements d'enseignement supérieur et de promouvoir les mécanismes d'assurance qualité en rapport avec les besoins de développement du pays et en conformité avec les normes de qualité de

l'enseignement supérieur dans la région et dans le monde (CNAQ, 2016). Les fonctions clés du CNAQ, telles qu'établies dans le décret 64/2007, sont de mettre en œuvre et de superviser le SINAQES et d'assurer l'harmonie, la cohésion et la crédibilité du SINAQES en : i) menant des évaluations externes des EES, ii) menant des évaluations en vue de l'accréditation des EES ; et iii) participant à la promotion de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur au Mozambique. En 2018, le gouvernement du Mozambique a introduit des normes pour l'accréditation préalable des programmes et des EES principalement comme instrument pour s'assurer que les programmes d'enseignement supérieur répondent aux normes minimales de qualité. Le CNAQ a désormais été désigné pour dérouler ce processus d'accréditation préalable des EES et des programmes, conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur. En outre, le CNAQ a été appelé à agir en tant qu'entité de mise en œuvre et de contrôle du cadre national de qualification pour l'enseignement supérieur (QUANQES - Quadro Nacional de Qualificações do Ensino Superior).

Les trois organisations (RAFANAQ, EAQAN et CNAQ) ont mis en œuvre le projet conjointement, afin de soutenir le développement et l'harmonisation de l'assurance qualité en Afrique par la dissémination des ASG-QA. Ce projet a été financé par HAQAA2, dans le cadre d'une sélection plus large de projets de dissémination que les diplômés des cours de formation HAQAA2 sur l'assurance qualité externe et interne se sont vu attribuer.

Le projet de dissémination a également impliqué d'importantes organisations régionales comme le CAMES et l'IUCEA :

- **Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)** est un organisme intergouvernemental qui promeut l'excellence et l'harmonisation de l'enseignement supérieur et l'assurance qualité dans sa zone. Il regroupe dix-neuf pays francophones: africains et malgaches. Le CAMES a développé, entre autres, des outils d'évaluation des établissements et des programmes de formation. Il évalue les établissements et les programmes de formation dans le cadre de son Programme de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes (PRED).
- **L'IUCEA** est une institution stratégique de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) qui a été créée en 1970. Elle est chargée de la coordination et de l'harmonisation de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la CAE. En collaboration avec les commissions et conseils nationaux de l'enseignement supérieur, les universités et les établissements d'enseignement supérieur des États partenaires de la CAE, les experts en assurance qualité, les organismes professionnels, les experts du monde universitaire et de l'industrie, et les parties prenantes de l'enseignement supérieur, l'IUCEA coordonne, entre autres, le développement et la mise en place de lignes directrices régionales en matière d'assurance qualité. L'IUCEA est également impliquée en tant que partenaire stratégique dans la mise en œuvre des initiatives continentales d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, telles que le développement des ASG-QA, entre autres.

Composantes du projet de dissémination du réseau AQ :

Le projet comporte deux composantes, à savoir une phase de cartographie, suivie d'une série d'activités de dissémination. Ont participé à ces activités :

- 6 membres du RAFANAQ (CNES du Burundi, ANAQ-Guinée, AMAQ-Sup du Mali, ANEAQ du Maroc, ANAQ-Sup du Sénégal et ANAQ-ESU de la RDC) et le CAMES ;
- 6 pays membres de la CAE (Burundi, Ouganda, Tanzanie, Sud-Soudan, Kenya et Rwanda) et au niveau de l'organisation régionale d'enseignement supérieur de la CAE) et le Conseil Interuniversitaire d'Afrique de l'Est (IUCEA).
- 4 pays membres pilotés par le Conseil mozambicain d'assurance qualité - CNAQ (Mozambique, Angola, Afrique du Sud, Cap-Vert). Les représentants du Zimbabwe et de São Tomé Principe ont été contactés plusieurs fois, mais n'ont pas renvoyé les formulaires d'enquête.

L'objectif de la cartographie proposée était **d'encourager et d'appuyer l'appropriation des ASG-QA par les pays et la sous-région par le biais d'un exercice de réflexion sur leurs propres pratiques d'assurance qualité à la lumière des ASG-QA.**

Les trois parties des ASG-QA ont été couvertes : Partie A - AQ interne, Partie B - AQ externe et Partie C - AQ interne pour les agences d'AQ.

L'objectif de la deuxième composante du projet relatives aux activités de dissémination, était de partager les résultats de cette cartographie et de profiter de cette occasion pour expliquer et disséminer davantage les ASG-QA, comment elles peuvent être utilisées par les EES et les agences d'AQ comme un outil pour renforcer les pratiques d'AQ. A cet effet, les réunions annuelles des réseaux ont été l'occasion de partager les résultats de la cartographie, d'impliquer les parties prenantes et d'informer sur les ASG-QA. Dans la même dynamique, les événements de HAQAA2 ont également été utilisés pour favoriser l'adhésion aux ASG-QA et aussi la multiplication des parties prenantes.

En résumé, l'objectif du projet de dissémination était d'/:de:

- Accroître la sensibilisation sur les ASG-QA et leur compréhension ;
- Renforcer l'acceptation sociétale des ASG-QA ;
- Communiquer efficacement sur les rôles partagés dans la mise en œuvre des ASG-QA.
- fournir des mécanismes pour encourager l'implication des parties prenantes et une plus grande adhésion de leur part ;
- Fournir un mécanisme permettant au CNAQ, au RAFANAQ et à EAQAN de s'engager auprès des principales parties prenantes sur des questions liées aux ASG-QA.

2. Méthodologie

Cette section décrit la méthodologie pour chacune des composantes du projet, à savoir la cartographie et la mise en œuvre des activités de dissémination.

Méthodologie de cartographie :

La phase de cartographie des ASG-QA a été réalisée par le biais d'une enquête auprès des structures nationales d'assurance qualité et des organisations sous-régionales du secteur de l'enseignement supérieur.

Objectif de la méthodologie de cartographie :

L'objectif de la méthodologie de cartographie proposée était d'encourager et d'appuyer l'appropriation des ASG-QA par le pays et la sous-région à travers un exercice de réflexion sur leurs propres pratiques d'assurance qualité à la lumière des ASG-QA. Il ne s'agissait pas d'une évaluation ni d'une auto-évaluation complète, bien que plusieurs des pays participants aient également pris part à un examen de l'agence ou à une visite conseil dans le cadre du projet HAQAA2, ce qui leur a permis d'approfondir leur réflexion. Enfin, il est important de souligner qu'il n'y a pas eu de formation liée à la conformité des ASG-QA aux pratiques d'assurance qualité pour les agences participantes.

Éléments de la méthodologie

L'exercice de réflexion est un formulaire qui a été envoyé à l'Agence d'Assurance Qualité (AAQ) participant de chaque réseau. Il a été demandé aux AAQs nationales d'examiner leurs propres lignes références et directrices nationales et de les comparer à celles des ASG-QA. Les critères de sélection des pays ayant participé à l'étude comprenaient le budget disponible et le niveau de développement des systèmes et cadres nationaux d'assurance qualité. C'est dans cette optique que le nombre de pays participants était limité à 6 pays par réseau/région.

L'IUCEA et le CAMES ont également été invités à répondre à l'enquête, afin que ces deux importantes organisations régionales puissent réfléchir sur les normes d'AQ existantes.

Les résultats au niveau national et sous-régional ont été analysés afin de pouvoir les comparer avec ceux des différentes régions.

Équipe de mise en œuvre :

Un comité de coordination de 3 membres dirigé par le RAFANAQ, avec 1 membre de chacun des réseaux participants (RAFANAQ, EAQAN et CNAQ) a été mis en place pour coordonner les activités du projet. De plus, pour chaque réseau participant, deux experts ont été recrutés pour couvrir 3 pays sur les 6 pays participants. L'équipe de mise en œuvre comprenait donc 3 coordonnateurs dirigés par le RAFANAQ et 6 experts. Le CAMES et l'IUCEA avaient chacun 1 point focal, ce qui faisait un total de 8 experts. Chaque expert s'est appuyé sur les points focaux nommés par les responsables des agences nationales d'assurance qualité qui ont participé à l'étude

pour assurer le suivi de la collecte à travers l'outil d'enquête qui a été utilisé pour la phase de cartographie et pour préparer un rapport pour les pays qui leur ont été attribués.

Outil de collecte de données

Une matrice a été conçue conformément à l'objectif du projet, afin de permettre aux agences d'assurance qualité de réfléchir sur leurs lignes références, directrices et pratiques en matière d'assurance qualité. En effet, pour la partie A, un questionnaire listant les différentes références et lignes directrices a été élaboré avec une échelle de 1 à 5 relative au niveau d'alignement. En revanche, pour les parties B et C, des questions ouvertes ont été formulées afin de mieux prendre en compte les différentes réalités et pratiques.

Collecte, traitement et analyse des données de l'étude et résultats attendus

La collecte, le traitement et l'analyse des données ont été réalisés d'abord au niveau des pays et chaque expert a produit des rapports dans lesquels il résume les résultats de 3 pays. Le RAFANAQ a produit 2 rapports, chaque rapport incluant 3 pays, plus un pour le CAMES ; l'EAQAN a produit 2 rapports plus un pour l'IUCEA et le CNAQ a produit 2 rapports. Chaque réseau a compilé les données pour produire un rapport de réseau. Le premier résultat attendu était que chaque réseau ou aire linguistique produise un rapport comparant et positionnant ses structures en charge de l'assurance qualité par rapport aux ASG-QA.

Le deuxième résultat attendu était la production d'un rapport global sur le positionnement et la comparaison des réseaux et des aires linguistiques par rapport à la mise en œuvre des ASG-QA. Ce rapport a été traduit et est disponible en anglais, en français et en portugais.

Présentation des résultats

Les résultats sont présentés d'abord pour la cartographie et ensuite pour la mise en œuvre des activités de dissémination.

Présentation des résultats globaux pour la cartographie

Partie A :

Les résultats du tableau 1 sont une consolidation des conclusions de la cartographie des ASG-QA au niveau des réseaux AQ/secteur linguistique du RAFANAQ, de l'EAQAN et du CNAQ/Lusophone. Ils reflètent l'état perçu de l'alignement des ASG-QA avec les directives internes d'AQ établies par les Commissions ou Agences responsables de l'enseignement supérieur dans les pays qui ont participé à la cartographie des ASG-QA. Cinq signifie "très aligné" et un signifie "pas aligné".

Tableau 1 : Alignement des ASG-QA avec les lignes directrices internes d'Assurance Qualité

Références	Buru ndi	Guinée	Mal i	Ma roc	Séné gal	R D C	Ke nya	Rwa nda	Tanza nie	Oug anda	S. Sou dan	Ang ola	Ca p Ve rt	Mozambi que	Afri que du Sud
1. Vision, mission et objectifs stratégiques	5	5	5	5	5	PR	5	5	5	5	4	5	4	4	5
2. Gouvernance et gestion	4	5	5	5	5	PR	5	5	5	5	4	4	4	5	5
3. Ressources Humaines	4	5	5	5	5	PR	5	5	5	5	5	4	4	5	5

4. Gestion des ressources financières	4	5	5	5	5	PR	5	5	5	5	4	4	4	5	5
5. Infrastructures et installations	4	5	5	5	5	PR	5	5	5	5	4	4	3	5	5
6. Recrutement des étudiants, admission, certification et services de soutien	4	5	4	5	4	PR	5	5	4	5	4	4	3	5	4

7. Conception, approbation, suivi & évaluation des programmes d'études	4	5	5	5	5	PR	5	5	5	5	3	4	3	4	5
8. Enseignement, apprentissage et évaluation	4	5	5	5	5	PR	5	5	5	5	3	4	4	4	4
9. Recherche et innovation	4	4	4	5	5	PR	5	5	5	5	4	1	-	4	4
10. Engagement	5	5	5	5	3	PR	5	5	5	5	4	4	-	4	4

communau taire															
11. Système de gestion de l'information	5	4	5	5	5	PR	5	4	5	5	4	4	3	4	4
12. Communication publique	5	4	4	5	5	PR	5	4	4	5	5	4	-	3	1
13. Collaboration, mobilité du personnel et des étudiants	4	4	4	5	5	PR	5	4	4	5	4	1	-	5	1

PR-Pas de réponse

La cartographie au sein du RAFANAQ montre qu'un seul pays sur les 6 n'a pas répondu.. Pour les répondants, pour chaque référence, au moins 2 pays pensent être parfaitement alignés et parfois l'alignement est noté pour toutes les catégories (ex : vision, mission et objectifs stratégiques). Le niveau d'alignement le plus bas est 3 et il n'est noté qu'une seule fois et concerne l'engagement envers la communauté.

Les résultats de l'alignement des ASG-QA sur les lignes directrices internes d'AQ établies par les commissions ou les agences responsables de la réglementation de l'enseignement supérieur du réseau EAQAN indiquent que les commissions/conseils - HEC-Rwanda, TCU- Tanzanie, CUE-Kenya, et NCHE- Ouganda - étaient les plus alignés sur les ASG-QA et la NCHE-Soudan l'était sur certains aspects. Toutes les commissions/conseils ont indiqué le besoin d'une sensibilisation continue aux ASG-QA, avec la NCHE-South Soudan qui a exprimé le besoin d'être mieux formé en assurance qualité en général.

Au niveau du CNAQ/Lusophone, concernant l'alignement de la norme 1 sur la vision, la mission et les objectifs stratégiques dans la partie A, INAAREES (Angola) et CHE (Afrique du Sud) ont rapporté le niveau d'alignement de 5, tandis que ARES (Cap vert) et CNAQ (Mozambique) ont rapporté 4. Le niveau d'alignement du CNAQ et CHE pour la norme 2 de la partie A sur la gouvernance et la gestion est de 5, et pour l'Angola et le Cap Vert, le niveau d'alignement est de 4. Les résultats au niveau du réseau/zone linguistique figurent dans les rapports correspondants en annexe.

Partie B : Assurance qualité externe

Les résultats du tableau 2 sont une consolidation des résultats de la cartographie des ASG-QA au niveau des réseaux AQ/zone linguistique du RAFANAQ, de l'EAQAN et du CNAQ/Lusophone. Ils reflètent le degré de conformité aux références (ou Standards) utilisées par les commissions/conseils de l'enseignement supérieur pour assurer l'assurance qualité interne conformément aux standards 1 à 7 de la Partie B des ASG-QA.

Tableau 2 : le degré de conformité aux Méthodologies (ou Standards) pour assurer l'Assurance Qualité Interne

Standard	Buru ndi	Guin ée	M alí	Mar oc	Sénég al	RDC	Ken ya	Rwan da	Tanza nia	Ouga nda	S. Sou dan	Ango la	Cap Vert	Mozamb ique	Afrique du Sud
Objectifs de l'assurance qualité externe et prise en compte de l'objectif de l'assurance qualité interne	√	√	√		√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√

Conception de mécanismes d'assurance qualité externe adaptés à l'objectif visé	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Processus de mise en œuvre de l'assurance qualité externe	X	√	√	√	√	√	PR	√	√	√	√	√	√	√	√
Indépendance de l'évaluation	√	X	√	PR	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√

Décision et rapport sur les résultats de l'assurance qualité externe	√	√	√	X	√	PC	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Examen périodique des institutions et programmes	√	√	√	√	√	PR	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Plaintes et appels	√	√	√	√	√	PR	√	√	√	√	√	√	√	√	√

PR – Pas de réponse

Coché= Conforme / Disponible

PC = Partiellement conforme

X = Non conforme / pas encore conforme

Pour la partie B, toutes les agences nationales des 6 pays du RAFANAQ ont commenté tous les standards. La moitié des pays s'est entièrement alignée sur tous les standards de la partie B des ASG-QA. Pour les autres standards, les réponses montrent que celui sur les plaintes et les recours n'est pas appliqué par un pays dont l'agence ne fonctionne que depuis quelques petites années. Un répondant a également un taux d'alignement inférieur à la moyenne en raison de la jeunesse de l'agence qui est en cours d'opérationnalisation. L'indépendance d'une agence est également jugée moyenne.

Les résultats sur la conformité aux références (ou standards) utilisées par les commissions/conseils de l'enseignement supérieur pour assurer le management interne de la qualité conformément aux standards 1 à 7 des ASG-QA, indiquent qu'en général, les commissions/conseils de l'EAQAN qui ont participé à la cartographie, sont conformes à l'alignement rapporté avec la partie A des ASG-QA.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que pour la partie B, les pays couverts par le CNAQ se sont généralement alignés sur les sept normes énoncées dans la partie B. Les pays utilisent différents mécanismes, notamment l'accréditation, l'évaluation et l'audit pour s'assurer que les mécanismes d'AQE sont adaptés aux parties prenantes. L'indépendance est marquée par la possibilité pour les institutions de commenter la composition du panel d'évaluation externe et les éventuelles erreurs factuelles du rapport d'évaluation externe. Bien qu'il existe des mécanismes d'évaluation périodique des institutions et des programmes, les mécanismes d'appel et de révision ne sont pas entièrement développés et mis en place dans tous les pays.

Partie C : Assurance qualité interne pour les agences d'assurance qualité

Les résultats du tableau 3 sont une consolidation des conclusions de la cartographie des ASG-AQ au niveau des réseaux d'AQ/zones linguistiques du RAFANAQ, de l'EAQAN et du CNAQ/Lusophone. Ils reflètent l'étendue de l'Assurance Qualité interne au niveau des Agences/Commissions/Conseils d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur.

Tableau 3 : Assurance qualité interne des Agences/Commissions/Conseils d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur

Références	Burundi	Guinée	Malí	Maroc	Sénégal	RDC	Kenya	Rwanda	Tanzania	Ouganda	S. Soudan	Angola	Cap vert	Mozambique	Afrique du Sud

Statut juridique		√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Vision et mission	√		√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Gouvernance et gestion	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Indépendance des AAQ	A renforcer	√	A renforcer	A renforcer	X	A renforcer	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Politiques, Processus et Activités	√		√	√	√	NR	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Assurance qualité interne		√		√	√	PR	√	√	√	√	En partie	√	√	√	√	√
Ressources humaines	NR	√	√	√	√	PR	√	√	√	√	PC	PC	PC	PC	PC	PC

et financières															
Évaluation comparative, mise en reseau et collaboration	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Examen périodique des AAQs	X	√	√	√	√	PR	√	√	√	√	PC	X	X	√	X

PR – Pas de réponse

Coché = Conforme / Disponible

PC = Partiellement conforme

X = Non conforme / pas encore conforme

Les différentes réponses à la partie C au sein du RAFANAQ montrent que certaines références n'ont pas été renseignées pour certains pays (par exemple les ressources humaines et financières, l'évaluation périodique, l'assurance qualité interne et les politiques, activités et processus). Deux répondants sur les 6 se sont alignés sur tous les critères de référence. Toutes les agences sont engagées dans le réseautage, la collaboration et le benchmarking. Malgré le jeune âge de la plupart des agences, 4 sur 6 ont fait l'objet d'une évaluation externe. Le point d'attention critique relevé par les répondants est l'indépendance, qui doit être renforcée dans 4 sur les 6 agences ayant participé au projet de cartographie.

Les principales conclusions sur l'assurance qualité interne pour les commissions/conseils de l'enseignement supérieur - HEC-Rwanda, TCU-Tanzanie, CUE-Kenya, NCHE-Ouganda et NCHE-Sud-Soudan - indiquent que 1) ils ont un statut légal (loi sur les universités et loi sur le Parlement), 2) la portée de leurs mandats comprend l'accréditation institutionnelle et l'accréditation des programmes, 3) ils ont des plans stratégiques et des systèmes de gouvernance et de gestion structurés, 4) la source de revenus provient principalement du gouvernement et il existe des politiques et des procédures claires pour les décisions financières et de gestion. En général, les commissions/conseils ont été réglementés ou audités par des institutions publiques pertinentes et ils doivent encore adopter la pratique de l'examen par les pairs.

Pour la partie C, les réponses relatives à l'assurance qualité interne pour les AAQ en Afrique australe (CNAQ) indiquent que 1) tous les pays ont établis légalement leur AAQ, 2) tous les pays ont comme l'assurance qualité leur activité principale et qu'il y a des systèmes en place pour réaliser la vision, la mission et les objectifs de leurs AAQs, 3) tous les pays ont des structures de gouvernance bien établies et qu'ils ont un leadership qualifié et expérimenté pour superviser la mise en œuvre des objectifs stratégiques, 5) la plupart des pays n'ont pas d'indépendance financière parce qu'ils dépendent du financement du gouvernement mais ils sont toujours indépendants pour prendre des décisions d'accréditation.

En ce qui concerne l'examen périodique des AAQs, trois pays (Afrique du Sud, Angola et Cap vert) ont indiqué qu'ils n'avaient pas encore été évalués par une agence externe et qu'ils prévoient de le faire à l'avenir. Le Mozambique (CNAQ) a été examiné une fois par HAQAA1 en 2018 et l'idée est d'être évalué tous les cinq ans. La prochaine évaluation aura lieu en 2023.

Présentation des résultats du CAMES

Partie A : Les références et lignes directrices de cette partie sont alignées sur celles du CAMES. Elles sont prises en compte dans le cadre de référence pour l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il est à noter que le CAMES encourage les pays à mettre en place des agences nationales d'Assurance qualité adaptées au contexte national local.

Partie B : Les références et lignes directrices pour l'assurance qualité sont généralement conformes à celles développées par le CAMES.

Partie C : Il est noté que certaines références et lignes directrices ne sont pas encore pleinement mises en œuvre, comme l'évaluation périodique du CAMES. En effet, le CAMES n'a pas fait l'objet d'une évaluation externe.

Le CAMES a pris un nouveau tournant avec la nouvelle directive sur l'AQ adoptée le 10 juin 2022 par le Conseil des ministres des 19 pays membres. Cette politique a permis de mieux clarifier les rôles et responsabilités des niveaux institutionnel (université), national (agences) et régional (CAMES).

Présentation des résultats de l'IUCEA

L'alignement général des références et lignes directrices régionales d'assurance qualité interne des EES en Afrique de l'Est a été évalué et les normes ont été comparées aux ASG-QA. Une échelle de 1 à 5 a été utilisée pour estimer l'alignement des normes régionales (IUCEA) aux ASG-QA (1 comme pas du tout et 5 comme totalement). Les sections suivantes présentent le résumé des résultats.

- **Mission et vision** : l'IUCEA a publié des déclarations de vision et de mission qui reflètent son engagement en faveur de l'amélioration continue de la qualité, des objectifs stratégiques et des politiques et procédures claires qui sont conformes à sa vision et à sa mission. Les résultats montrent que l'IUCEA a défini sa propre vision, sa mission et ses objectifs stratégiques dans son plan stratégique 2022-2026 et l'a publié sur son site web.
- **Ressources humaines et gouvernance** : L'IUCEA a des politiques de ressources humaines qui sont inclusives, et qui assurent le recrutement et la rétention d'un nombre adéquat de personnel qualifié et compétent pour accomplir sa mission et mener à bien son mandat légal.
- **Gouvernance et gestion**. En outre, l'IUCEA dispose de structures de gouvernance et de gestion clairement définies. Cela garantit une gouvernance et une gestion saines et éthiques, y compris des pratiques d'assurance qualité solides qui soutiennent la réalisation de sa mission et de son mandat légal.
- **Gestion des ressources financières** : il a été constaté que l'IUCEA dispose de ressources financières adéquates et d'une gestion financière prudente qui sont alignées sur sa mission, ses objectifs et son mandat pour assurer une éducation de qualité. Cependant, les résultats montrent que le budget alloué à l'IUCEA n'est pas suffisant pour permettre à l'institution de remplir son mandat d'assurer une éducation de qualité.
- **Infrastructures et installations** : il est attendu des agences régionales qu'elles disposent d'infrastructures, d'installations et de ressources adéquates et appropriées pour soutenir l'enseignement, l'apprentissage et la recherche. Les résultats montrent que l'IUCEA prévoit de construire d'autres bureaux dans la phase II afin de disposer d'une infrastructure appropriée.
- **Recherche et innovation** : les résultats prouvent que l'IUCEA encourage, promeut et s'engage dans une recherche innovante en accord avec ses politiques et plans stratégiques, et répond aux besoins nationaux, régionaux, continentaux et internationaux. Le répondant a prouvé que l'IUCEA encourage et promeut la recherche à travers plusieurs projets de recherche et en soutenant la mobilité des étudiants et du personnel.

Parmi les 13 éléments comparés, un seul se trouve à l'échelle 3 et les autres sont dans une échelle comprise entre 4 et 5. Les aspects de la gouvernance, des ressources humaines, des infrastructures, de la recherche et de l'innovation, de la gestion des ressources financières sont bien pris en compte par l'IUCEA.

Limites des résultats obtenus

Les résultats souffrent de limites méthodologiques même si, globalement, l'objectif recherché est atteint. En effet, les informations contenues dans le questionnaire n'ont pas toujours été bien comprises. C'est pourquoi la RDC n'a pas répondu à la partie A. Les réponses aux parties B et C des ASG-QA n'étaient pas faciles car les agences n'avaient qu'une seule option malgré la diversité des réalités au sein d'une agence. Comme les choix multiples n'étaient pas disponibles sur la plateforme, les réponses aux questions sur les références et lignes directrices pour l'assurance qualité externe (partie B) et l'assurance qualité interne pour les agences d'assurance qualité (partie C) n'ont pas été correctement répondues dans certains cas.

Méthodologie de mise en œuvre des activités de dissémination

En sus de l'appropriation des ASG-QA par les acteurs qui ont directement travaillé sur la cartographie, à savoir les experts désignés par les réseaux et les organismes régionaux d'assurance qualité, les responsables d'agences et les points focaux, la méthodologie du projet de dissémination s'est concentrée sur la participation du comité de coordination du projet aux différents événements annuels des réseaux d'AQ.

Par ailleurs, diverses réunions organisées ou soutenues par HAQAA2 ont été utilisées pour présenter le projet et, d'une manière générale, faire connaître les ASG-QA en présentant les trois parties et en fournissant le contexte du développement de l'outil qui a été approuvé par l'Union africaine.

En ce qui concerne la mise en œuvre des activités de dissémination, des résultats importants ont été obtenus.

Liste des activités de dissémination lors de divers événements/ateliers/conférences organisés par le RAFANAQ, EAQAN, CNAQ et HAQAA2 :

- a). Un atelier sur l'assurance qualité organisé par le RAFANAQ en partenariat avec l'Agence universitaire francophone (AUF) s'est tenu les 09-11/05/2022 à Bujumbura;
- b). Un événement sur la relance du Système Africain de Transfert de Crédit (ACTS) organisé par la Coordination de HAQAA s'est tenu les 07-09/06/2022 à Abidjan, Côte d'Ivoire ;
- c). Le 11ème Forum de EAQAN sur l'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Est qui s'est tenu du 20 au 23/09/2022 à Dar Es Salaam, Tanzanie ;
- d). La Conférence du Réseau Africain d'Assurance Qualité (AfriQAN) qui s'est tenue du 25 au 27 octobre 2022 à Maputo, Mozambique ;

- e). La conférence finale de l'HAQAA2, qui s'est tenue du 7 au 9 décembre 2022 à Accra, au Ghana ;
- d). La réunion virtuelle finale sur la cartographie et la dissémination des normes et lignes directrices africaines pour l'assurance qualité s'est tenue le 15/12/2022. Cette réunion a été suivie par les parties prenantes qui ont participé au lancement de la cartographie et de la dissémination, au remplissage de l'outil de cartographie des ASG-QA et ont participé à certaines des activités de diffusion indiquées ci-dessus.

Les rapports sur les activités de dissémination lors des événements/ateliers/conférences organisés par le RAFANAQ, l'EAQAN et le CNAQ sont fournis en annexe.

3- Analyse des résultats de l'étude cartographique et mise en œuvre des activités de dissémination

Les résultats de l'étude cartographique peuvent être analysés sous plusieurs angles :

- Les progrès des agences interrogées dans le développement et la mise en œuvre de l'assurance qualité : les agences interrogées dans les trois réseaux sont à des stades de développement différents en termes de mise en œuvre des ASG-QA. Certains pays sont plus avancés que d'autres (par exemple, le Sénégal, la Guinée, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda), suivis par le Maroc, le Mali, le Burundi, l'Angola et le Cap-Vert. Certains sont encore au stade initial (par exemple la RDC où l'agence n'est pas encore opérationnelle). Cette situation a justifié l'absence de réponse pour certaines références et lignes directrices (la RDC n'a pas répondu à la partie A).
- L'alignement des références et lignes directrices des ASG-QA sur les pratiques des agences est observé globalement pour tous les pays, du moins dans la perception des personnes interrogées (Burundi, Guinée, Mali, Maroc, Sénégal, Mozambique, Afrique du Sud, Angola, Cap Vert, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda). Pour la RDC, le niveau de développement de l'agence et la qualité des réponses suggèrent qu'il y a encore du travail à faire.

Points critiques:

-La référence à l'indépendance et à ses lignes directrices pose encore des problèmes que ce soit au niveau organisationnel, opérationnel ou décisionnel. Dans cette même dynamique, les références aux processus et mécanismes internes d'assurance qualité des agences et à l'évaluation périodique doivent également être davantage mises en œuvre ;

- L'assurance qualité et l'évaluation de la recherche et de l'innovation sont moins développées par les agences interrogées ;
- L'assurance qualité de l'enseignement à distance n'est pas encore suffisamment prise en compte dans les différents référentiels développés par les pays.

L'analyse des tendances de conformité aux ASG-QA notées dans l'exercice de cartographie doit être complétée par les revues d'agences et les visites de consultants menées dans plusieurs pays africains dans le cadre de HAQAA1 et 2. De cette façon, une utilisation holistique des résultats de

la cartographie, des évaluations d'agences et des visites de consultants permettrait de mieux comprendre la dynamique et les pratiques de l'assurance institutionnelle interne, de l'évaluation externe et de l'assurance qualité interne des agences d'accréditation en Afrique.

L'analyse des activités de dissémination montre globalement :

- l'importance et l'utilité des activités de dissémination pour faire connaître les ASG-QA;
- un manque d'information sur les ASG-QA parmi les praticiens de l'assurance qualité ;
- la nécessité d'insister sur l'explication des parties A, B et C avant de partager les résultats de la cartographie ;
- la nécessité de poursuivre les activités de dissémination pour atteindre davantage de cibles ;
- la fourniture de matériel dans les principales langues africaines pour faciliter la dissémination ;
- la pluralité des publics concernés par la diffusion et le renforcement des capacités, y compris les fonctionnaires des ministères, des organismes régionaux, des agences, des institutions et des universités, les partenaires techniques et financiers, les praticiens, les enseignants, le personnel administratif, les étudiants, etc.

3. Recommandations:

Les recommandations issues du projet et de l'analyse des résultats de l'enquête et de l'activité de dissémination sont les suivantes :

- des références et des lignes directrices plus détaillées pour l'enseignement à distance, la recherche, l'innovation et la résilience des établissements d'enseignement supérieur.
- une dissémination plus large des ASG-QA afin qu'elles soient mieux connues et utilisées par les pays et les organismes sous-régionaux d'enseignement supérieur ;
- une plus grande appropriation par les agences des références et lignes directrices pour l'indépendance, les mécanismes d'assurance qualité au sein des agences et une évaluation périodique.

Il serait approprié que l'initiative HAQAA inclue dans son futur plan de travail des activités visant à soutenir les agences dans la mise en œuvre des recommandations. Ces activités devraient inclure :

- la promotion du guide de l'utilisateur afin de faciliter l'interprétation des ASG-QA ;
- la poursuite des activités de renforcement des capacités tant au niveau des agences que des institutions.
- le profit tiré des forums d'AQ pour les praticiens afin de promouvoir les ASG-QA ;
- l'intégration des résultats de ce projet de dissémination, des revues d'agences et des visites de consultants dans une analyse plus complète pour une meilleure compréhension des tendances et de la dynamique de l'alignement sur les ASG-QA dans les pays africains ;
- l'utilisation de cette expérience de dissémination et de renforcement des capacités pour l'appropriation des ASG-QA dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agence Panafricaine d'Assurance Qualité et d'Accréditation (PAQAA) ;

- l'utilisation de la base de données des différents réseaux pour faciliter le développement d'un registre africain des agences d'assurance qualité en conformité avec les ASG-QA.

De plus, les futures activités de HAQAA et le soutien général à l'AQ en Afrique devraient :

- Considérer l'importance de renforcer le Réseau Lusophone d'AQ nouvellement créé, qui a été une émanation de ce projet ;
- Développer des références et des lignes directrices détaillées pour l'enseignement à distance, la recherche doctorale et l'innovation ;
- Les projets de dissémination devraient se poursuivre dans le cadre de HAQAA3 afin que les ASG-QA atteignent tous les endroits où l'enseignement et l'apprentissage ont lieu. La qualité ne peut être assurée que par les responsables de l'enseignement supérieur.
- Pour que les ASG-QA réussissent, les parties prenantes externes et internes doivent être impliquées et faire partie du processus, et leur capacité dans le domaine de l'assurance qualité, tant dans les établissements d'enseignement supérieur que dans les AAQs, doit être renforcée. Parallèlement, les établissements d'enseignement supérieur doivent être mis au défi de proposer des programmes d'apprentissage qui traitent de l'assurance qualité afin d'améliorer la capacité institutionnelle à développer des unités d'assurance qualité et à gérer des agences d'assurance qualité.

Nous sommes convaincus que ces étapes faciliteront l'implantation des ASG-QA dans l'espace de l'enseignement supérieur africain et établiront une base solide pour le développement futur.